

République Française



Département de la Charente

Séance du Jeudi 22 Mai 2025

Délibération n°20250522_12

Nombre de conseillers communautaires :

En exercice : 70

Présents : 45

Suppléants : 2

Pouvoirs : 5

= VOTANTS : 52

- dont « pour » : 52

- dont « contre » : 0

- dont « abstention » : 0

Objet : FINANCES : Convention pour le versement d'un fonds de concours au SDEG pour l'éclairage public du Pôle Enfance Jeunesse de LA BOIXE-VARS

Le jeudi 22 Mai 2025, le conseil communautaire de la Communauté de Communes Cœur de Charente, convoqué le 16/05/2025, s'est réuni sous la présidence de Christian CROIZARD à la Salle du Pressoir de LA BOIXE-VARS,

Présents : COMBAUD Renaud – FOURÉ Brigitte – GEOFFRION Olivier - CAILLAUD Nadia - GIRAUD-BERNARD Éric – CHAMPALOUX Didier – LIOT Gérard – PERCHE Marie-Annick - AGUESSEAU Norbert – MAINGUET Martine BLANCHON Alain – COYAUD Pierrick - KAUD Pascal – DE LUSTRAC Jean-Marc - POTEL Maryse - CAMY Bruno ROUMAGNE Magalie - LASBUGUES Elisabeth – CHABAUTY James – ROULAUD Jean-Jacques - TEXIER Didier GAGNAIRE Marie-Claire - LAMAZIERE Véronique – PAPILLAUD Sonia – CROIZARD Christian - BOIREAUD Philippe THURU Marie-Danièle - LEMAIRE Marie-Claude - PINEAU Francine – LAVERGNE Didier - BERTRAND Didier - PINGANAUD Paul - CLAVAUD Gérard – SEMON Laura - MARCELIN Céline – FAURE Sigrid – DANEDE Laurent - BOUCHET Éric - LACROIX Aurélie – ETIENNE Murielle - SOURY Christine - PINTUREAU Romain – MAGNANT Jocelyne – SEVRIT Raymond – GOYAUD Philippe.

Suppléants remplaçant un titulaire :

1-BERNARD Anne-Marie suppléante de BOIZUMAUULT Sylvie

2-BELLAUD Maryline suppléante de GUYON Jean-Guy

Pouvoirs :

1-BORNE Bernard pouvoir à KAUD Pascal

2-TYSSANDIER Maguy pouvoir à LAMAZIERE Véronique

3-MUGNIER Pierre-Hermann pouvoir à SOURY Christine

4-TURLOT Françoise pouvoir à PINGANAUD Paul

5-MICHONNEAU Patrick pouvoir à GOYAUD Philippe

Absents/excusés : COMBAUD Alain – BOUYSSSET Céline – LIZOT Jackie – FLAUD Yves – MAHÉ Jacques – CECCHIN Catherine – PERRON Michelle - CRINE Jean-Jacques – CHAUSSEPIED Pierre – DURAND Jean-Louis– HENTRY Jimmy - JEUNE Karine - TEILLET Anne - CHARRIAUD Sébastien - VERGNAUD David – BOURABIER Jacques - CHAVOUET DOS-SANTOS Manuella - JÉROME Géraldine.

Secrétaire de séance : Renaud COMBAUD.

Objet : FINANCES : Convention pour le versement d'un fonds de concours au SDEG pour l'éclairage public du Pôle Enfance Jeunesse de VARS (LA BOIXE)

Monsieur le Président rappelle que lors des travaux de construction du Pôle Enfance et Jeunesse de VARS (**LA BOIXE**), des travaux d'éclairage public ont été réalisés par le SDEG à hauteur de 10 603.96 € déduction faite des financements du SDEG.

Monsieur le Président sollicite l'autorisation de l'assemblée afin de procéder au paiement du fonds de concours au SDEG 16 pour un montant de 10 603.96€.

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité, décide :

- **D'AUTORISER** Monsieur le Président à payer les sommes précitées au profit du SDEG16 ;
- **D'AUTORISER** Monsieur le Président ou son représentant, à signer tout document en découlant.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Ont signé au registre des délibérations les membres présents.
Pour extrait conforme,

Le Président,
Christian CROIZARD

